

221C1681
FR0013270626-OP019-ES01

7 juillet 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'échange simplifiée visant les actions de la société.



Le 6 juillet 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'échange simplifiée visant les actions de la société M2I, déposée par Invest Securities, agissant pour le compte de la société anonyme Prologue (cf. Décision & Information 221C1670 du 6 juillet 2021).

La note d'information de la société Prologue (visa n°21-283 du 6 juillet 2021) et la note en réponse de la société M2I (visa n°21-284 du 6 juillet 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'échange simplifiée sera ouverte **du 8 au 28 juillet 2021 inclus**.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé¹.

¹ Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire de la société Prologue a notamment approuvé, le 30 juin 2021, les résolutions autorisant l'émission des actions Prologue à remettre dans le cadre de l'offre.